



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

Communiqué de presse

La proposition des AFC pour limiter les effets de la pratique shrinkflation

Consommation – shrinkflation - prix

Date 18/03/2024

Contact presse :

Benoît Hautier

01 48 78 82 72 – 07 66 42 72 33

b.hautier@afc-france.org

28 place Saint Georges
Paris, 75009

www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateur et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET : 784 408 825 00015

APE : 9499Z

Pour assurer une meilleure information des consommateurs sur le prix des produits alimentaires préemballés, **la Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques, demande l'étiquetage lisible du prix au litre et au kilo.**

Aujourd'hui, le prix indiqué est, essentiellement, celui du produit vendu à la pièce, ce qui rend difficile la comparaison entre les offres de différentes contenances. Comment faire un choix entre des sucres en poudre de qualité différente vendus dans des emballages de 650g, 750g ou 500g sans avoir la référence commune au prix au kilo ?

Utilisant ce flou, producteurs et distributeurs peuvent baisser la quantité offerte d'un produit dans son emballage traditionnel pour en masquer l'augmentation de prix. Avec ses collègues des organisations de consommateurs, **la CNAFC dénonce cette pratique appelée « shrinkflation »** que des mesures ponctuelles ne pourront pas combattre efficacement.

L'expérience montre également que le prix à l'unité de mesure n'apparaît pas toujours, qu'il est parfois erroné et, en tous cas, négligé. Cela permet d'ailleurs un autre usage critiquable, souvent constaté, de vente en lot ou en plus grande quantité d'un produit qu'il est moins cher d'acheter dans sa présentation de base.

Dans le contexte de vive concurrence et d'inflation que nous connaissons, **il est indispensable de mettre en avant le prix à l'unité de mesure** (litre, kilo et leur subdivision) par un étiquetage disposé de manière visible, en caractères au moins aussi important que le prix du produit vendu.

À propos

Depuis 1905, les AFC portent **la voix des familles**. En 2023, elles regroupent/comptent **22 000 familles** adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de **280 associations** regroupées en **71 fédérations** départementales au sein de la Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :

- Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé.....



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

Communiqué de presse

- Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé

Les AFC sont fondées sur **la pensée sociale de l'Église** qui définit la famille comme la cellule de base de la société.

La Confédération Nationale des AFC (CNAFC)

est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945.

Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age).

Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.

LA CNAFC est reconnue **d'utilité publique** depuis 2004.

Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'usagers du système de santé et, depuis 2010, de l'agrément « **jeunesse et éducation populaire** ».